

Réservé à l'administration

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

Date de dépôt : \_\_\_\_\_

Etudiant-e NON-RESIDENT-E au sens du décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur

## Année académique 2024-2025

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

**au(x) grade(s) de audiologie, kinésithérapie et logopédie**

Le formulaire de demande d'inscription ne peut être introduit qu'auprès d'une seule institution et pour un seul cursus contingenté en Communauté française de Belgique (Universités et Hautes Ecoles confondues), à l'exception des cursus de médecine et de dentisterie

**Dépôt des demandes d'inscription le 20, 21 et 22 août 2024**

Toute demande d'inscription **au(x) grade(s) de audiologie, kinésithérapie et logopédie** se fera par voie électronique (se référer aux procédures mises en place par chaque institution). Aucun dossier ne pourra être envoyé par courrier postal, ni déposé sur place.

La demande d'inscription doit reprendre le présent formulaire ainsi que les documents suivants :

- une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une photocopie du titre de fin d'études secondaires ou autre titre d'accès au premier cycle (à défaut du diplôme, joindre la formule provisoire de diplôme et/ou le relevé de notes mentionnant la réussite et ce, pour les diplômé-es 2022-2023)

**et**

en cas de diplôme étranger, une photocopie de la reconnaissance d'équivalence par le Ministère de la Communauté française de Belgique ou à défaut la preuve de dépôt et de paiement d'un dossier de demande d'équivalence, pour le 15 juillet 2023 au plus tard. L'étudiant-e doit pouvoir attester de ce dépôt par la remise d'un accusé de réception délivré par ce Ministère ou par la remise de l'impression de la page du site officiel du service des équivalences qui mentionne le n° et la date de réception du dossier ;

- des attestations justifiant toutes les activités exercées depuis la fin des études secondaires, année par année sans interruption avec mention des résultats s'il s'agit d'années d'études (cf. page 2) ;
- le cas échéant : un document émis par le dernier établissement d'enseignement supérieur que vous avez fréquenté en Fédération Wallonie-Bruxelles attestant que vous n'y êtes redevable d'aucune dette au terme de l'année académique concernée. Cette demande concerne uniquement les études entreprises à partir de l'année académique 2014-2015 ;

**Attention, aucun contrôle du dossier n'est effectué avant le tirage au sort. Il en va de la responsabilité de l'étudiant-e de déposer par voie électronique un dossier complet. Les dossiers incomplets seront considérés comme irrecevables pour la suite de la procédure. Le présent formulaire doit être daté et signé (cf. page 4)**

**À compléter par l'étudiant-e en lettres majuscules (sauf si le nom comporte des minuscules)**

Je soussigné-e, souhaite procéder à une demande d'inscription au grade de

**AUDIOLOGIE – KINESITHERAPIE – LOGOPEDIE** (biffer les mentions inutiles)

et déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires liées à cette procédure

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe :  F -  M

Date et lieu de naissance : ..... / ..... / ..... à ..... Pays : .....

Adresse (rue et n° et boîte) : .....

Code postal : ..... Localité : ..... Pays : .....

N° de téléphone : ..... N° de fax : .....

E-mail (veillez à indiquer **de manière lisible** une adresse e-mail en activité. Afin de garantir la rapidité de la procédure, toute communication officielle se fera via cette adresse mail et en particulier la notification de l'acceptation du dossier) : .....

Année d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires : .....

Si vous terminez vos études secondaires au terme de l'année 2023-2024, veuillez ne pas compléter le tableau ci-dessous.

Si vous avez terminé vos études secondaires avant 2024, complétez-le uniquement pour toutes les années académiques post-secondaires et joignez les pièces justificatives se rapportant à chacune de celles-ci :

- ✓ s'il s'agit d'années d'études supérieures, les relevés de notes avec mention du résultat obtenu au terme de l'année académique ;
- ✓ s'il s'agit d'activités professionnelles, les attestations de(s) l'employeur(s) avec mention des dates de début et fin de(s) l'activité(s) ;
- ✓ s'il s'agit d'une autre activité (exemple : voyage à l'étranger, bénévolat, service militaire,...) tout document probant justifiant cette activité pour couvrir **tous** les mois de l'année académique (du mois de septembre au mois d'août **inclus**) ;
- ✓ si vous n'avez exercé aucune activité professionnelle et/ou scolaire, une déclaration sur l'honneur dans laquelle vous déclarez n'avoir entrepris aucune de ces activités durant la (ou les) année(s) mentionnée(s).

Année académique	<b>Activités (études, travail,...)</b> Ex. : année préparatoire, licence, emploi de ...	<b>Nom de l'établissement</b> Ex. : Université de ... Lycée de ...	<b>Résultat éventuel</b> même en cas d'échec ou de non présentation Ex. : Crédits valorisés, Ajourné, Bien, Réussi, Admis, non présenté...

**Avez-vous été inscrit-e à un (ou plusieurs) concours ou à toute épreuve permettant d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures en Belgique ou à l'étranger (par ex. examen d'admission aux études médicales, BCPST, PCEM, PAES, PACES, Pluripass, concours d'orthophonie,...) AVANT 2024-2025 ?**

Si oui, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

Intitulé précis du concours de l'examen d'admission ou des études préparatoires	Organisé par (nom de l'organisme)	Date (jour/mois/année)	Lieu (ville et pays)	Présenté : <u>Oui</u> ou <u>Non</u>	Si présenté : résultat (échec, non classé en ordre utile, classé en ordre utile, ...)

**Attention :**

Conformément à l'article 95/2 du décret du 7 novembre 2013<sup>1</sup> définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une durée de trois années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française.

**En tant qu'étudiant-e non-résident-e**, j'ai pris connaissance du fait que je ne peux déposer un dossier de demande d'inscription qu'auprès **d'une seule institution** et pour **un seul cursus** en Communauté française de Belgique (Universités et Hautes Ecoles confondues).

L'ensemble des cursus visés par le décret du 16 juin 2006 sont :

- Bachelier en kinésithérapie et réadaptation (universités),
- Bachelier en médecine vétérinaire (universités),
- Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (universités),
- Bachelier en logopédie (hautes écoles),
- Bachelier en kinésithérapie (hautes écoles),
- Bachelier en audiologie (hautes écoles),
- Bachelier : sage-femme.

J'atteste sur l'honneur que les déclarations ci-avant ainsi que les pièces justificatives ci-jointes sont complètes et correctes.

Date et signature de l'étudiant-e :

---

<sup>1</sup> Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études  
*Formulaire de demande d'inscription NON-RESIDENT – année académique 2024-2025*

Informations publiées au **24/05/2024** sous réserve de modifications et compléments. Consultez régulièrement notre site pour disposer des mises à jour.

## A. DOCUMENTS DE BASE (pour tous)

- A.1. **Carte d'identité RECTO et VERSO** ou passeport en ordre de validité
- A.2. **Document officiel où figure votre lieu de naissance** : acte de naissance OU extrait des registres OU composition de ménage OU certificat de résidence >>> [Belge : lien vers l'accès au Registre](#)
- A.3. **Diplôme de fin d'études secondaires** (CESS, baccalauréat français,...) OU autre titre d'accès avec les signatures ad hoc (la signature du titulaire = vous), la date d'obtention + cachet(s)

### Diplôme belge :

- Soit CESS obtenu **en 2024** : formule provisoire
- Soit CESS obtenu **avant 2024** : diplôme définitif **signé par l'étudiant.e**  
**Pour l'accès au type long** : si CESS de 1993 ou avant : CESS + DAES
- Soit autre : diplôme/titre d'accès définitif (jury, examen d'admission,...)

### Diplôme étranger :

- Soit Baccalauréat français obtenu **en 2024** : relevé de notes officiel + équivalence recto/verso (cf. point B.1. ci-après)
- Soit autre: diplôme définitif + équivalence recto/verso (cf. point B.1. ci-après)

## B. DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S pour le candidat titulaire d'un diplôme étranger

- B.1. **Équivalence recto/verso** de la Fédération Wallonie-Bruxelles donnant accès aux études visées

> Info : <http://www.equivalences.cfwb.be/>

!/\ A défaut d'équivalence, fournir la preuve d'introduction d'un dossier de demande d'équivalence dans les délais de dépôt :

- B.1.1. Soit copie d'écran de l'état d'avancement **ET** preuve de l'exécution du paiement émis par le site des équivalences >>> [lien vers l'état d'avancement](#)
- B.1.2. Soit preuve d'envoi par recommandé du dossier **ET** preuve de l'exécution du paiement émis par le site des équivalences
- B.1.3. Soit attestation de dépôt de dossier (si dossier déposé sur place, sur rdv)

- B.2. **Si diplôme chinois : certificat APS**

## C. DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S pour le candidat de nationalité Hors UE

- C.1. **Si HUE assimilé**

- Soit carte de séjour belge recto/verso de type B, K (anciennement C), L (anciennement D), F, F+
- Soit autres documents d'assimilation >>> [lien vers les critères d'assimilation](#)

- C.2. **Si HUE non-assimilé**

- Toutes les informations sont disponibles via [ce lien](#)

## D. DOCUMENT.S COMPLÉMENTAIRE.S

- D.1. **Preuves des activités académiques** et/ou **non académiques** depuis la fin des études dans l'enseignement secondaire pour le candidat qui ne sort pas directement des études secondaires >>> voir annexe 1 (pages 1 à 3)
- D.2. **Bilan de santé** (visite médicale présentée au PSE – à ne pas confondre avec le CESI) si vous avez déjà effectué une première année d'études dans une haute école (université = non concerné) en Belgique. À demander soit au secrétariat de votre ancienne Haute Ecole, soit au Centre de santé.
- D.3. **Attestation d'apurement des dettes** relative à votre dernière inscription en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) délivrée à partir du 1er février de l'année académique concernée : université, haute école, promotion sociale
- D.4. **Traduction jurée** si les preuves d'activités sont rédigées dans une autre langue que le français, le néerlandais, l'allemand ou l'anglais

**LA HAUTE ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER TOUT DOCUMENT  
COMPLÉMENTAIRE JUGÉ NÉCESSAIRE**

## PREUVES DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET NON ACADÉMIQUES EXPLICATIONS ET CONSEILS

### Pour qui ?

Pour tout candidat.e qui ne sort pas directement des études secondaires.

### Pourquoi ?

Afin de juger de votre finançabilité, nous devons vérifier si vous répondez aux conditions académiques au sens de l'article 5 du décret du 11 avril 2014 relatif au financement des Hautes Écoles. Si vous êtes non finançable, votre inscription pourrait être refusée. Fournir la preuve que vous répondez aux conditions d'accès et de financement vous incombe.

➔ **Un dossier complet et bien préparé est donc indispensable !**

### Période(s) à justifier ?

Vous devez fournir des justificatifs **pour chaque année académique mois par mois (du 1 septembre au 30 juin) depuis l'obtention de votre diplôme secondaire** (ne pas fournir d'attestation pour les périodes de juillet et août).

### Comment justifier les périodes ?

Vous consultez les pages 2 et 3 de l'annexe 1. Lorsque vous aurez ciblé la et/ou les activités correspondant à votre passé académique et/ou non académique, vous trouverez les documents nécessaires à votre demande d'inscription. Vous devez obligatoirement fournir des documents **datés, signés et cachetés**. Les informations indiquées dans la colonne « précisions importantes » doivent également être prises en compte.

### Comment sont analysés les dossiers de demande d'inscription ?

Les dossiers de demande d'inscription sont analysés selon l'ordre établi par le tirage au sort. Les résultats peuvent être les suivants :

- ➔ **Un dossier complet tiré au sort en ordre utile : Notification A - Accepté**
- ➔ **Un dossier incomplet et/ou non finançable tiré au sort en ordre utile : Notification B - Refus**
- ➔ **Un dossier tiré au sort en ordre non utile : Notification C - Refus**

Si vous avez été inscrit à des études d'enseignement supérieur/concours/année préparatoire, vous êtes tenu de déclarer votre inscription.

Les années de PASS, LAS et STAPS sont assimilées à des années d'études en kinésithérapie.

Les années préparatoires aux concours d'orthophonie sont assimilées à des années d'études en logopédie.

Les années préparatoires aux concours d'audioprothésiste sont assimilées à des années d'études en audiologie.

### Justificatifs manquants ou non conformes ?

Vous devez impérativement **justifier** votre emploi du temps, **mois par mois** (du 1 septembre au 30 juin) et **sans interruption** (sauf juillet & août) par des documents officiels probants et valables.

Pour toute activité non-académique (emploi, bénévolat, ...), vous devez obligatoirement vérifier que vous disposez d'une **attestation datée, signée et cachetée délivrée en fin de mission** (un contrat n'est donc pas valable) avec **les dates de début et de fin** et le **volume horaire** (temps plein ou nombre d'heures/semaine).

### Attention ! Fraude à l'inscription

Attention ! En cas de doute sur la conformité à l'original d'un document transmis, il sera demandé à l'étudiant.e d'apporter, par toute voie de droit, en ce compris la production de l'original, la preuve de l'exactitude des données figurant dans la copie.


Toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une durée de trois années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

➔ **Une omission peut être considérée comme une fraude à l'inscription**

## PREUVES DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET NON ACADÉMIQUES

LA HAUTE ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER TOUT DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE JUGÉ NÉCESSAIRE.

Attention, chaque document devra être nominatif + daté, signé et revêtu du cachet ou QR code.

 Preuves des activités non-académiques : avant numérisation, merci de surligner les dates de début et de fin ET le volume horaire

Activité	Documents demandés	Précisions importantes	
<b>Etudes supérieures (Haute Ecole ou Université)</b>	F.1	Attestation d'inscription OU certificat de scolarité OU curriculum académique	<b>Document obligatoire pour chaque année académique !</b> Avec date de début + date de fin + orientation en format non abrégé
	F.2	Relevé de notes <b>OFFICIEL</b> de la dernière session	<b>Document obligatoire pour chaque année académique !</b> Précisant les crédits réussis et suivis
	F.3	Attestation d'apurement des dettes	Concerne votre dernière inscription en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) dans université, haute école, promotion sociale et délivrée à partir du 1 <sup>er</sup> février de l'année académique concernée
	F.4	Diplôme <u>ET</u> supplément diplôme <u>ou</u> attestation de réussite si diplôme 2024	Si grade académique déjà obtenu dans l'enseignement supérieur
	F.5	Document qui précise le type d'allègement	Si allègement des études en vertu de l'article 150 ou 151 du décret paysage au cours d'une année académique
	F.6	Attestation de réorientation	Si réorientation pour l'étudiant.e inscrit en première année (bloc 1) au cours d'une année académique
	F.7	Relevé de notes <b>officiel</b> de janvier	Si réorientation au 2 <sup>ème</sup> semestre pour l'étudiant.e inscrit en première année (bloc 1)
	F.8	Attestation Bilan de santé	Attestation de visite médicale dans un Centre PSE ou PMS si vous avez déjà effectué une 1 <sup>ère</sup> année d'études dans une haute école (université = non concerné) en Belgique. À demander dans votre Haute Ecole. ( !! Ne pas confondre avec le Cesi - Médecine travail)
<b>Promotion sociale (Belgique)</b>	F.9	Attestation de <u>fin de fréquentation</u> et d'acquisition de crédits <sup>1</sup> >>> voir annexe 2	À faire compléter par l'établissement fréquenté
	F.10	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si cours du soir ou volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
	F.11	Diplôme <u>ou</u> attestation de réussite si diplôme 2024	Si grade académique déjà obtenu dans l'enseignement supérieur
<b>Année préparatoire &amp; Concours</b>	F.12	Attestation de <u>fin de fréquentation</u> (et non d'inscription)	Avec date de début + date de fin + orientation en format non abrégé + volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine)
	F.13	Attestation d'inscription et résultats	À fournir même en cas d'échec, d'abandon ou de non présentation
	F.14	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
<b>Enseignement secondaire (Belgique)</b>	F.15	Attestation de <u>fin de fréquentation</u> (et non d'inscription)	Avec date de début + date de fin + niveau (secondaire)
<b>Travail salarié</b>	F.16	Attestation d'occupation >>> voir annexe 4 ou Attestation Unedic ( <b>contrat non valable !</b> )	Avec date de début + date de fin de l'occupation + <u>volume horaire</u> (temps plein ou nombre d'heures/semaine) >>> <b>informations à surligner avant de numériser votre justificatif !</b>
	F.17	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine (ou travail de nuit) et aucune activité complémentaire
<b>Travail intérimaire</b>	F.18	Attestation de l'agence d'intérim délivrée en <u>fin de mission</u>	Avec l'historique des périodes d'emploi qui reprend mois par mois le nombre d'heures prestées ou le volume horaire <b>Les contrats et attestations délivrés par mission = non valables !</b>
	F.19	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine (ou travail de nuit) et aucune activité complémentaire
<b>Travail indépendant</b>	F.20	Attestation d'assujetti ONSS ou d'affiliation OU Attestation de cotisations sociales INASTI / URSAFF	Pour toute la période concernée par le travail d'indépendant Avec date de début + date de fin + numéro d'affiliation + précision sur le statut d'indépendant à titre principal ou complémentaire
	F.21	Données de la Banque Carrefour des entreprises	Avec numéro d'entreprise, statut de la société, ...
	F.22	Attestation si cessation d'activité	Mentionnant la date de cessation d'activité
	F.23	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant la description détaillée de la fonction occupée + nombre d'heures/semaine + plages horaires de travail

<sup>1</sup> À défaut, fournir le(s) justificatif(s) avec l'orientation/unités de formation + dates de début et de fin de fréquentation + horaire de cours (ex. : du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00) + niveau (secondaire ou supérieur) + nombre de périodes (égal ou supérieur à 750) + relevé de notes officiel précisant les crédits réussis et suivis pour l'enseignement supérieur.



Activité(s)		Document(s) demandé(s)	Précisions importantes
<b>Chômage</b>	F.24	Historique des périodes de chômage	À demander à l'organisme de paiement des allocations de chômage Avec date de début + date de fin + mention « chômeur complet indemnisé »
	F.25	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période de chômage
<b>Stage d'insertion/ demandeur d'emploi</b>	F.26	Historique des périodes de stage d'insertion et/ou de demandeur d'emploi	À demander à ACTIRIS ou FOREM ou VDAB ou organisme public similaire dans le pays d'origine (cf. services online) Avec date de début + date de fin
	F.27	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période
<b>Maladie invalidité</b>	F.28	Certificat médical ET/OU attestation d'incapacité de travail de la mutuelle	Avec date de début + date de fin
	F.29	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période
<b>Congé de maternité et d'adoption</b>	F.30	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption de l'enfant concerné
	F.31	Attestation de la mutuelle	Avec date de début + date de fin du congé de maternité/adoption
	F.32	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si non droit à l'indemnité de maternité/adoption de la mutuelle
<b>Congé parental</b>	F.33	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption pour l'enfant qui ouvre le droit au congé parental
	F.34	Attestation de congé parental	Avec date de début + date de fin (ONEM ou organisme similaire à l'étranger)
<b>Parent au foyer</b>	F.35	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption pour le(s) enfant(s) du ménage
	F.36	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Signalant si vous étiez parent au foyer à temps complet ou partiel
<b>CPAS – Revenu d'Intégration Sociale</b>	F.37	Historique des périodes d'émargement	À demander au CPAS ou organisme public similaire dans le pays d'origine Avec date de début + date de fin de perception
	F.38	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période
<b>Séjour à l'étranger via un organisme</b>	F.39	Attestation de FIN de séjour de l'organisme compétent (EF, WEP, ....)	Mentionnant : - les dates de début et de fin de séjour - le volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) - le niveau si échange scolaire (secondaire)
	F.40	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
<b>Séjour à l'étranger sans organisme</b>	F.41	Passeport et/ou visa	Avec dates d'entrée et de sortie du/des pays visité(s)
	F.42	Billets d'avion	Pour l'aller et le retour
	F.43	Document probant attestant des activités réalisées à l'étranger : filles au pair, travail saisonnier, bénévolat, formation...	Avec dates de début et de fin + volume horaire des activités (temps plein ou nombre d'heures/semaine)
	F.44	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine
<b>Période(s) sabbatique(s)</b>	F.45	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Expliquant les motifs de l'inactivité
<b>Autres</b> (Bénévolat, Service citoyen ou civique, Service militaire, Sportif, enseignement privé...)	F.46	Attestation officielle de fin d'activité de l'organisme	Mentionnant : - les dates de début et de fin de l'activité - le volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) - si enseignement privé, cette mention doit être précisée
	F.47	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire

**ATTESTATION DE FRÉQUENTATION ET D'ACQUISITION DE CRÉDITS  
À FAIRE COMPLÉTER PAR L'ÉTABLISSEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Merci d'écrire très lisiblement**

Au cours de l'année ...../..... (préciser l'année académique)

Je soussigné.e (nom et prénom).....

représentant.e de (dénomination de l'établissement scolaire).....

situé à (adresse complète de l'établissement scolaire) : .....

en qualité de (fonction du signataire de la présente).....

téléphone (du signataire) : ...../.....

atteste que Mme/Melle/Mr (biffez les mentions inutiles) (nom et prénom de la personne concernée)

né.e le ..... à .....

a été régulièrement inscrit.e pour suivre les cours dans l'enseignement de **promotion sociale**

du ..... (préciser la date de début)

au ..... (préciser la date de fin)

à raison de ..... heures /semaine

en cours du jour/cours du soir (biffer la mention inutile)

pour suivre les cours de niveau ..... (préciser secondaire OU supérieur)

en ..... (préciser le cycle et l'orientation)

en ..... (préciser 1<sup>ère</sup> année/ poursuite d'études ou année diplômante)

**Si volume horaire inférieur à 20h/semaine**

Horaire : (Exemple : horaire fixe, du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 ou horaire variable, du lundi au samedi

Entre 08h00 et 18h00) : .....

**Si niveau supérieur :**

L'étudiant.e susnommé.e a validé ..... (indiquer le nombre de crédits réussis)

sur son programme annuel de .....crédits.

Fait à .....,

le .....

Signature

Cachet ou Sceau de l'établissement

## Déclaration sur l'honneur en cas d'impossibilité matérielle de fournir un document justificatif dans le cadre d'une demande d'inscription ou demande d'admission

En vertu de l'article 5, alinéa 3 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études, l'étudiant est réputé avoir été régulièrement inscrit pour chaque année académique qui suit l'obtention du diplôme, titre ou certificat visé dans les conditions d'accès, à un programme annuel de 60 crédits des études visées, sauf pour les années pour lesquelles il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Cette preuve peut être apportée par tout document officiel probant ou, en l'absence de document dûment justifiée pour des raisons de force majeure, par une déclaration sur l'honneur de l'étudiant témoignant de l'impossibilité matérielle de fournir un tel document.

Nom, Prénom de l'étudiant.e : .....

Date et lieu de naissance : .....

Je déclare sur l'honneur avoir exercé les activités reprises ci-dessous et être dans l'impossibilité matérielle d'en fournir la preuve :

Dates de la période concernée	Activité(s) principale(s)	Raison(s) de l'absence de document
Du.../.../.....au .../...../.....		
Du.../.../.....au .../...../.....		
Du.../.../.....au .../...../.....		
Du.../.../.....au .../...../.....		
Du.../.../.....au .../...../.....		

**Conformément à l'article 95 § 1<sup>er</sup> alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.**

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature de l'étudiant.e :

ATTESTATION A FAIRE COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR
---

### Merci d'écrire très lisiblement

Je soussigné(e) (*nom et prénom*).....  
 représentant(e) de (*dénomination de l'employeur*)

.....  
 situé(e) à (*adresse complète de l'employeur*) :

.....  
 en qualité de (*fonction du signataire de la présente*) .....  
 téléphone (*du signataire*) : ...../.....

atteste que M./Mme/Melle (*biffez les mentions inutiles*)

..... (nom et prénom de la personne concernée)

né(e) le ..... à .....

est / a été (*biffez la mention inutile*)

employé(e) dans mon établissement en qualité de (*préciser le statut*) ..... à

temps plein/partiel, à raison de .....h/semaine,

de manière ininterrompue depuis le .../.../.....

Jusqu'au .../.../.....

Jusqu'à ce jour.

Fait à ....., le .....

**Signature du représentant de l'employeur,**

**Cachet ou Sceau**